Le titre de roman en tant que médiation péritextuelle : *Jacques le fataliste et son maître* de Denis Diderot

The title of the novel as peritextual mediation: *Jacques le fataliste et son maître* by Denis Diderot

Philippe LANE
Université de Rouen

Abstract :

This article is part of a research work entitled "Genres paratextuels : formes linguistiques et textuelles" and carried out in our Laboratory "Dynamiques sociolangagières DYALANG".

Our hypothesis is that the peritext, as mediation between a text and external determinations, can be redefined from a linguistic and textual viewpoint. In this article we have dealt with the relations between the text and the author's name starting from an example of Diderot.

Key-words: peritext, exterminal determinations, author's name, paratext

Pour une reconception linguistique du paratexte

Il s'agit de proposer une reconception linguistique du paratexte (G. Genette 1987; Ph. Lane 1992), et plus généralement des frontières du texte et du discours, à partir de trois objectifs :

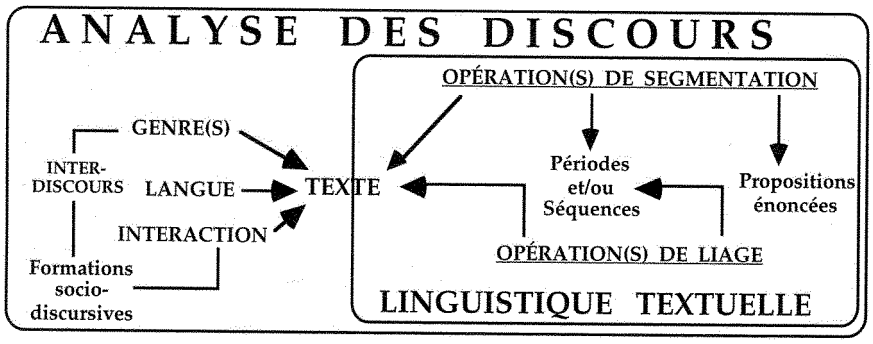
Poser la question du paratexte en termes linguistiques, c'est d'abord définir le paratexte en tant que relation transtextuelles et limiter son extension au domaine du péritexte, tant la notion de paratexte est trop large et hétérogène pour désigner l'objet d'étude d'une linguistique du texte et du discours.

Poser la question du paratexte en termes linguistiques, c'est aussi son objet d'étude et ne pas se limiter au livre et à l'édition (Ph. Lane 1993; Ph. Lane 1998). De nouvelles recherches sur le péritexte peuvent aborder la littérature, la presse écrite ou encore le cinéma, mais aussi l'oral et les interactions verbales.

Poser la question du paratexte en termes linguistiques, c'est enfin poser la question des frontières du textes au niveau de la linguistique textuelle, en analysant les dimensions locale et globale de la segmentation, mais également au niveau des relations entre linguistique textuelle et analyse des discours, en interrogeant les frontières du texte et du discours, et ainsi la question des genres.

Le cadre théorique à l'intérieur duquel se mènent ces travaux est celui défini par Jean-Michel Adam (1999) en précisant le positionnement de la linguistique textuelle à l'intérieur du champ plus vaste de l'analyse des discours:

BDD-A20459 © 2009 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:40 UTC)



(J.-M. Adam 1999 : 36)

Un genre de discours est caractérisable par des propriétés textuelles (encadré de la partie droite) et comme une interaction langagière accomplie dans une situation d'énonciation impliquant des participants, une institution, un lieu, un temps et les contraintes d'une langue donnée; en d'autres termes l'interaction se déroule dans le cadre d'une formation socio-discursive donnée.

La linguistique textuelle a alors pour objet la théorisation des agencements de propositions et de paquets de propositions au sein d'une unité de plus haute complexité que constitue un texte. Elle a pour objet les opérations de liahes et de segmentation (J.-M. Adam 1999) dont les énoncés portent les traces. Ces deux types d'opérations ont permis de théoriser le paratexte éditorial en tant que genre de discours (Ph. Lane 1991 & 1992) ainsi que le péritexte et les frontières du texte (Ph. Lane 2000b).

C'est ainsi que les recherches peuvent porter sur un pôle textuel et situer le péritexte comme facteur constitutif d'une autonomie relative du texte, d'une part, mais également porter sur la complémentarité du textuel et du discursif en articulant le péritexte au discours comme facteur d'ouverture du texte aux données discursives.

Les notions de paratexte et de péritexte : d'une conception poétique à une réflexion linguistique et textuelle

Les caractéristiques principales du paratexte sont spatiales, temporelles, substantielles, pragmatiques et fonctionnelles.

Les caractéristiques spatiales du paratexte permettent de déterminer son emplacement (question *où?*) : la position spatiale de tel élément a une fonction différenciative; suivant qu'il est placé en quatrième de couverture d'un livre, un prière d'insérer destiné à la presse, un argumentaire pour les représentants, un texte contiendra des variantes spécifiques dont l'analyse est à prendre en compte.

Les données temporelles (question *quand?*) favorisent l'examen du moment d'apparition et de disparition du paratexte; les éléments du paratexte ont en effet souvent une existence limitée et leur durée est fréquemment à éclipses.

Les traits substantiels du paratexte (question *comment?*) relèvnet de l'approche textuelle de ces éléments. Ne sont pas prises en compte ici les manifestations iconiques (illustrations) ou matérielles (choix de fabrication).

Le statut pragmatique et fonctionnel du paratexte est la caractéristique essentielle à aborder. En effet, ce sont les fonctions animant son message (question *pour quoi faire?*) qui peuvent ainsi être appréhendées. Il faut aussi considérer ici son instance de communication (questions *de qui?, à qui?*).

Ces éléments de définition permettent à G. Genette (1987) de distinguer deux composantes du paratexte : le péritexte (autour du texte) et l'épitexte (autour du livre).

Si le péritexte est bien l'objet d'une linguistique du texte et du discours, l'épitexte renvoie plus largement aux conditions économiques de circulation des livres.

BDD-A20459 © 2009 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:40 UTC)

Le péritexte désigne en effet les genres discursifs qui entourent le texte dans l'espace du même volume : le péritexte éditorial (collections, couvertures, matérialité du livre), le nom d'auteur, les titres, les prières d'insérer, les dédicaces, les épigraphes, les préfaces et les notes.

L'épitexte, lui, désigne les productions qui entourent le livre et se situent à l'extérieur du livre : l'épitexte public (épitexte éditorial, interviews, entretiens), l'épitexte privé (correspondances, journaux intimes).

Le paratexte se compose donc d'un ensemble hétérogène de pratiques et de discours que réunit cependant une visée commune, celle qui consiste à la fois à informer et convaincre, asserter et argumenter : la dimension pragmatique du paratexte est définie par les caractéristiques de sa situation de communication; elle est donc variable suivant qu'il s'agit d'éléments du péritexte et de l'épitexte. Mais leur action est toujours de l'ordre de l'influences, voire de la manipulation. Leur vocation est d'agir sur les lecteurs et de tenter de modifier leurs représentations ou systèmes de croyance dans une certaine direction.

Trois précisions sont enfin importantes dans le cadre d'une reconception linguistique et textuelle du paratexte.

Précisons d'abord, d'une manière quelque peu paradoxale, que le paratexte, en tant que tel, n'existe pas; il ne s'agit pas en effet de savoir si tel ou tel élément "appartient" ou non au paratexte, mais bien plutôt s'il y a ou non pertinence à l'envisager ainsi.

Rappelons ensuite que notre intérêt se porte avant tout sur l'orientation argumentative du paratexte. Il est pertinent d'aborder les titres, épigraphes, dédicaces ou autres préfaces sous cet angle; peuvent s'y lire une intention, une interprétation auctoriale ou éditoriale dont la force et la valeur interrogent la lecture. De même, la visée illocutoire d'une couverture ou d'une jaquette, d'un catalogue ou d'une campagne publicitaire prédispose le lecteur à un mode de réception particulier dont l'analyse est à prendre en compte.

Mentionnons enfin que le paratexte ne prend son sens que dans sa relation au texte et que la paratextualité est un des types de relations transtextuelles définies par G. Genette (1982) :

Intertextualité : présence d'un texte dans un autre (citations, allusions, plagiats, etc.);

Hypertextualité : relation de dérivation entre un texte et un autre (traduction, pastiche, parodie, etc.);

Architextualité : appartenance générique d'un texte (classé comme roman, conte, poésie, etc.);

Métatextualité : commentaire d'un texte par un autre (commentaire, explication, critique, etc.);

Paratextualité : accompagnement ou présentation d'un texte par un autre (titre, préface, couverture, etc.).

Nous nous proposons de distinguer épitextualité et péritextualité (à l'intérieur du paratexte) pour émettre l'hypothèse suivante : les quatre premiers types dégagés par G. Genette auxquels s'adjoint l'épitextualité relèvent de l'interdiscursivité et sont l'objet d'une linguistique du texte *et* du discours. La péritextualité pose plus clairement la question des frontières du texte, et donc de l'analyse textuelle.

Cette distinction n'est pas anodine sur un plan méthodologique : en effet, la paratextualité recouvre une réalité trop hétérogène pour pouvoir être appréhendée par un même appareillage conceptuel; comment traiter à la fois un titre et une campagne publicitaire? Comment étudier à la fois une dédicace et une politique éditoriale? Comment analyser à la fois une préface et une stratégie commerciale (Ph. Lane 2000a)?

Cette clarification terminologique n'est également pas sans conséquence sur un plan théorique : en effet, si le péritexte peut s'appréhender par une démarche linguistique et textuelle, l'épitexte exige davantage la prise en compte de paramètres discursifs et institutionnels.

BDD-A20459 © 2009 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:40 UTC)

L'importance du titre de roman : *Jacques le fataliste et son Maître*

Ce titre appartient à une catégorie particulière de titres, celle qui isole, pour désigner un texte, des personnages. Cela nous renseigne déjà sur la nature du texte, en l'absence de toute indication complémentaire sur le genre auquel il appartient.

Ici le titre isole non pas un mais deux personnages, ou plus exactement un couple. Les termes qui désignent ces deux personnages sont reliée par la conjonction et, laquelle, dans cet énoncé particulièrement chargé qu'est le titre (énoncé la plupart du temps comme ici grammaticalement absolu, non transitif), implique une relation non accidentelle, mais essentielle entre les deux termes qu'elle unit. Par ailleurs la copule « et » qui postule dés le titre une forte relation de sens, reste neutre et ne précise pas la nature de cette relation, qui peut être de l'ordre de l'amour (Tristan et Yseut, Roméo et Juliette l'information provient ici du genre des noms propres), de l'opposition dans l'action et/ou dans le sens symbolique de l'action (le Corbeau et le Renard, Jeannot et Colin), du redoublement ou de la complémentarité (Bouvard et Pécuchet) etc. L'important est que dans tous ces exemples l'attention est sollicitée moins vers une essence individuelle (un "caractère" comme dans les comédies de Molière ou une destinée exemplaire comme dans les tragédies de Racine) que vers une relation interindividuelle. Un privilège est accordé a priori par un tel titre, quel que soit le genre de l'oeuvre qu'il désigne, à des formes dialogales ou dialectiques, à une représentation de type dramatique.

Mais ici le sens des termes conjoints nous renseigne déjà sur la nature de leur conjonction, notamment celui du dernier mot du titre, le mot « maître ». Celui-ci implique a priori une autorité' exercée, une sujétion; même si les formes peuvent en être diverses, l'usage le plus courant retient d'abord le caractère social de cette autorité et de cette sujétion. La tradition littéraire assigne normalement comme complément au mot « maître » pris absolument des mots tels que "valet" ou "serviteur". Ainsi, outre les personnages, le titre isole-t-il d'emblée un terme pressant : celui de la dépendance sociale.

Or la formulation de cette dépendance est paradoxale; la dépendance impliquée par le mot maître est contredite par la dépendance grammaticale et sémantique inscrite dans la forme du titre

- le premier terme n'est pas celui du maître, mais celui de l'autre du maître, soit : le valet

- le premier terme n'est nullement défini par sa dépendance, mais par des déterminations autonomes : un nom (Jacques), une, "qualité" ou un "caractère" (le fataliste) qui n'ont pas, apparemment, de rapport directement nécessaire à l'idée de service - le terme du maître en revanche n'est défini que par sa relation à Jacques, et ne bénéficie dans le titre d'aucune détermination spécifique : il n'est pas nommé (il ne le sera d'ailleurs jamais); il n'est pas autrement caractérisé. - la relation grammaticale du second terme au premier est marquée par le possessif d'appartenance (« son » maître) : ainsi l'énonciation contredit-elle apparemment les implications de l'énoncé, en inversant le sens de l'appartenance et de la sujétion.

D'où une ambivalence, une tension sémantique du titre qui provoque un appel de sens: le thème de la dépendance sociale et l'autonomie déjà requise du personnage de Jacques jouent à contresens l'un de l'autre. Il est significatif que cette tension soit évacuée par la simplification du titre dans l'usage courant, qui ne retient que le premier terme. Le titre installe une forme qui va jouer comme un modèle pour la progression du discours et du sens : la forme de renversement.

Voyons maintenant ces déterminations autonomes du premier terme :

- « Jacques »: un nom, ou plutôt un prénom, forme beaucoup plus "neutre" en apparence de la désignation d'une identité. L'usage du prénom-titre est lié, notamment au XVIII°s., à une possibilité d'exploitation allégorique du personnage (Candide), le patronyme fixant beaucoup plus nettement les limites anecdotiques du personnage. Pourtant la désignation par un prénom sans patronyme peut aussi avoir une signification sociale, identifiant les gens du peuple, paysans ou domestiques (cf, dans le texte même de *Jacques le Fataliste*, outre Jacques, Denise, Richard,

BDD-A20459 © 2009 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:40 UTC)

Jeanne, Javotte, etc.), alors que l'emploi du patronyme est l'apanage des aristocrates et des bourgeois (des Arcis, de la Pommeraye, le Pelletier etc.; d'autant plus remarquable sera l'anonymat maintenu du maître de J). Surtout, ce prénom n'est pas neutre; le mot Jacques est chargé depuis le 17ème siècle de connotations symboliques (les "jacqueries", révoltes de paysans). Ces connotations pèseront sur le nom du héros de Diderot, ne serait-ce que par l'ambiguïté explicitement entretenue parfois entre le nom "propre" du personnage et le nom commun significatif (« tu ne seras jamais qu'un Jacques »). La tension repose ici sur la contradiction entre l'extrême neutralité de ce prénom courant et son symbolisme plus ou moins implicite. Jacques, personnage à la limite de l'anonymat, n'en représentera pas moins (c'est en tout cas l'une de ses significations) cette masse anonyme des gens du peuple dont les individus des classes dirigeantes se distinguent par la propriété et la transmission d'un nom.

- « le fataliste » : On a ici en apparence le mot le plus chargé du titre, par sa rareté, par son registre "philosophique", le plus pressant donc pour l'orientation de la lecture. Pourtant. il y a là aussi des ambiguités : l'adjectif renvoie-t-il à un "caractère" ou à une doctrine, à une idéologie? le sens des mots "fatalisme" et "fataliste" ne parait guère fixé au XVIIIème siècle. Le nom rende à une croyance religieuse (Voltaire l'emploie à propos des musulmans) plus qu'à un système philosophique; l'adjectif semble caractériser un tempérament plus qu'une option intellectuelle. Ces termes sont porteurs de bien des ambivalences idéologiques (déterminisme et liberté, etc.). L'adjectif substantivé associe les implications philosophiques du terme à l'actualité narrative, en les intégrant à la désignation d'un personnage. A cet égard la confrontation entre ce titre et celui de Voltaire, *Candide ou l'Optimisme*, est intéressante. Chez Voltaire, on a la superposition de deux plans, celui de l'affabulation, auquel renvoie le nom du personnage, et celui de la "leçon" supposée du conte. Ces deux plans sont à la fois nettement dissociés dans le titre (puisque les deux termes, titre et sous-titre, jouent en substitution possible l'un de l'autre, ce que souligne la conjonction « ou ») et proposée comme équivalents,, ce qui laisse à penser que la fable sera l'"illustration" d'une thèse philosophique (défense, ou critique de l'optimisme); chez Diderot, les deux plans sont beaucoup plus mêlés, et leur relation dans le fonctionnement du sens est de ce fait beaucoup moins nette.

D'où un jeu complexe de substitutions et de renversements portés dans le titre et qui se retrouveront dans l'économie du roman de Diderot.

Bibliographie

ADAM J.-M. 1999 *: Linguistique textuelle, Des genres de discours aux textes*, Nathan Université, fac linguistique.

BRUNET P. 1980 : *Le jeu textuel, Jacques le fataliste et son Maître*, (Lycée H. de Balzac).

FRAENKEL B. 1992 : *La signature*, Gallimard, collection Bibliothèque des idées.

GENETTE G. 1982 : *Palimpsestes*, Seuil, collection Poétique.

GENETTE G. 1987 : *Seuils*, Seuil, collection Poétique.

LANE Ph. 1991 : « Seuils éditoriaux », *revue Espaces Temps*, n°47-48, pp. 90-110.

LANE Ph. 1992 : *La périphérie du texte*, Nathan université, collection fac linguistique.

LANE Ph. 1998 : "La promotion du livre", *L'édition française depuis 1945*, Electre/Cercle de la librairie, pp. 594-628.

LANE Ph. 2000a : "Perspectives actuelles de recherche en linguistique textuelle », *revue Studia romanica de Debrecen* (Hongrie), fasc. VI, pp8-26.

LANE Ph. 2000b : "La librairie, nouveau moteur de l'édition ? », *Où va le livre ?*, La Dispute, pp. 80-95.

MARTIN R. 1983 : *Pour une logique du sens*, PUF.

NYSSEN H. 1993 : *Du texte au livre, les avatars du sens*, Nathan, collection Le texte à l'œuvre ».

BDD-A20459 © 2009 Valahia University Press

Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:40 UTC)

PARISOT F. 1998 : « Réflexions autour d'une composante paratextuelle stratégiquement fondamentale, l'épigraphe comme vecteur de sens », revue *Narratologie*, n°1, Presses de l'Université de Nice.

BDD-A20459 © 2009 Valahia University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:40 UTC)